



## Licenciement l'égale ou Escroquerie ?

Par **kentaro**, le **22/03/2011** à **21:18**

Bonjours,

Alors voila ma situation je suis jeune diplômé d'une licence. Ayant mon diplôme en mains j ai commencé a chercher un job dans ma spécialité, suite à cela j ai travailler 6 mois dans une entreprise. Et on ma licencié sur divers sujet qui ne représente pas de faute grave ni lourd (oublis, delais etc ...). Durant la réunion de licenciement, moi et un responsable qui ma dit clairement qui prendrais des mesures et qui me licencierais à la fin du mois, il me ferait aussi muté dans l'atelier en attendant la fin de mon contrat que j ai accepter (travaillé dans l'atelier). Ensuite un 2 ème entretienment récupératif pour signer le papier assisté par mon supérieure. Apres avoir lu sur plusieurs forum que si c'est un licenciement amiable je n'aurai droit à rien ? (sur la lettre de licenciement sur les dernières lignes nous avons convenus à une fin de contrat) me suis fait avoir ?

Par **P.M.**, le **22/03/2011** à **22:05**

Bonjour,

Sans connaître le texte précis de la lettre, il est très difficile de vous répondre mais le pire est à craindre, il faudrait aussi savoir si vous étiez en CDD ou CDI...

Je vous conseillerais de vous rapprocher d'une organisation syndicale...

Par **kentaro**, le **22/03/2011** à **22:10**

merci de votre réponse